Deuxième année N° 4 Dimanche 26 février 1865

LE SAUVEUR DES PEUPLES

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE

PAR LE SPIRITISME

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

Dépôts : à Bordeaux, chez MM. FÉRET et BARBET, libraires; à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

FRATERNITÉ UNIVERSELLE

CHARITÉ Que tous ne soient qu'un. VÉRITÉ

(Jean, XVII, v. 21.)

ABONNEMENTS

Bordeaux (ville). — Un an.... 6 fr.
Départements et Algérie.... 7 fr.
Etranger continental........ 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.
Bordeaux (ville). — Six mois. 3 fr. 50
Départements et Algérie... 4 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Ils se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant.

Un numéro séparé, 15 c.; par la poste, 20 c.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et insérés à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de paiement de vouloir bien s'acquitter envers nous, tout en leur rappelant que nous ne faisons point de traite pour le prix de l'abonnement.

LE SPIRITISME

Enseigné et combattu à la fois par la théologie romaine.

(3me article.)

Le professeur de théologie dont nous commentons l'œuvre passe ensuite à l'examen de cette question : *Si les possédés ne furent que des malades.*

« Quelques interprètes modernes, dit-il, regardent les possédés dont parle le nouveau Testament comme des malades ordinaires, c'est-à-dire comme des épileptiques, des furieux ou des hypocondres. Voici les raisons sur lesquelles ils appuient ce système :

« 1° Au temps de Jésus-Christ, les Juifs et les païens attribuaient toutes les maladies extraordinaires à l'influence des mauvais génies, des démons (1); ils regardaient, en conséquence, tout homme attaqué d'une maladie grave comme tourmenté et obsédé par les mauvais génies : c'était un possédé, un démoniaque;

« 2° Le mot grec *daïmôn*, démon, qui vient de *daïô*, je connais, ne signifie pas seulement le diable; c'est aussi le nom qu'on donnait aux âmes des morts qu'on avait déifiés, et qui, dans la croyance des païens, venaient habiter et animer les statues de leurs idoles. C'est ce qui fait dire à saint Paul que les païens sacrifient aux *démons*, c'est-à-dire à ces mânes des hommes déifiés, dont ils croyaient que les statues des idoles étaient les demeures (1re ép. aux Corinth., V, 20; 1re ép. à Thim., IV, 6; — *Actes des Apôtres*, XVII, v. 18). C'est de là aussi qu'on appela démoniaques ceux qu'on croyait agités par les âmes des morts, surtout par les âmes des méchants et de ceux qui avaient terminé leurs jours par une mort volontaire, comme Oreste et autres personnages mythologiques tourmentés par les Furies;

« 3° Hippocrate et d'autres médecins de l'antiquité n'ont vu dans les possédés que des malades naturels, à qui ils prescrivaient des remèdes propres à leur rendre la santé.

« 4° Les évangélistes, en parlant des possédés, n'ont fait que s'accommoder aux idées et au langage de la multitude.

« 5° Jésus-Christ et les apôtres ont mieux aimé s'appliquer à déraciner de pernicieuses erreurs en morale qu'à attaquer le préjugé du peuple au sujet des démoniaques, préjugé invétéré, dont la destruction aurait souffert les plus grandes difficultés, et aurait peut-être nui à leur succès sur des points plus importants; ils crurent donc devoir se prêter sur celui-là à l'opinion populaire.

« 6° Les miracles opérés par Jésus et par les apôtres pour la guérison des prétendus démoniaques ne perdent rien, dans cette hypothèse, ni de leur grandeur, ni de leur poids comme preuve de la divinité de Jésus et de sa religion. »

Nous ferons remarquer en passant, que le langage prêté en cette circonstance aux négateurs de l'influence des esprits sur les hommes, est aujourd'hui sensiblement modifié; il suppose la réalité des miracles parce qu'ils sont une preuve de la divinité de Jésus. Nous constatons que la thèse dont il est question n'est plus la même, puisque les philosophes de nos jours, jugeant avec leur raison mais sans consulter la foi, nient la réalité des phénomènes spirites, qui ne sont autre chose que ce que l'on appelait jadis miracles, les causes de ces effets étant inconnues; mais qu'en même temps, ces mêmes apôtres de la raison solitaire sont d'accord avec le Spiritisme sur la question de la divinité de Jésus; témoin M. Renan, qui eût mieux compris les œuvres de Jésus s'il eût connu le magnétisme et le Spiritisme.

« 7° On voit encore des malades qui se croient tourmentés par le diable, et s'imaginent être devenus loups, chiens, renards, etc.;

« 8° Pourquoi Dieu aurait-il permis les possessions au temps du Christ, puisque le Christ, en guérissant les malades qui se croyaient en la puissance du diable, manifestait sa puissance divine d'une manière aussi éclatante que s'il avait réellement chassé les démons?

« 9° Pour prouver que les deux possédés du pays des Géraséniens (Matth., VIII, v. 28) n'étaient que des fous, il suffit de la demande qu'ils font d'entrer dans les corps d'un troupeau de porcs qui étaient près de là; il n'y a que des insensés en proie à un accès

(1) Flav. Jos., *Antiq. Judaïc.*, lib. VI, cap. 8, et lib. VIII, cap. 11, 5.

FEUILLETON

HISTOIRE MILITAIRE D'EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

vice-roi d'Italie

DICTÉE A Mlle ERMANCE DUFAUX, PAR UN ESPRIT REPENTANT

V *(suite)*.

Il entrait dans l'intention d'Eugène d'y attirer le fort de la guerre, afin d'en débarrasser ses frontières, que les mouvements de l'armée bavaroise devaient protéger jusqu'à un certain point. Il disposa son armée de manière à pouvoir porter promptement ses principales forces en Illyrie, sitôt que l'ennemi aurait dévoilé son plan, de manière à pouvoir se diriger sur des données certaines. En attendant ce moment, il allongea sa droite sur l'Illyrie, en ayant soin de ne pas découvrir les deux grands débouchés de l'Italie. Mais la prudence n'ayant permis d'exécuter ce mouvement qu'avec lenteur, Radivojevitch le prévint facilement par une prompte invasion, efficacement secondée par l'insurrection des Croates.

Le général Jeanin, qui occupait Carlstadt, ayant vainement tenté de comprimer le soulèvement, dut quitter cette ville presque en fugitif. Il se rendit à Fiume, près du général Garnier. Radivojevitch ayant appelé sous les drapeaux de l'Autriche les Croates qui étaient sous les ordres du dernier, ils passèrent tous à l'ennemi. Garnier, sur la fausse nouvelle de l'approche des Autrichiens, rétrograda de Fiume, où il revint presqu'aussitôt.

L'occupation de la Croatie dessina nettement la situation : les opérations autrichiennes, de ce côté, se bornant à s'en rendre maître, n'étaient que secondaires, et conséquemment les efforts des ennemis devaient se porter principalement sur Villach. La faiblesse de l'armée d'Italie ne permit pas un seul instant au vice-roi de penser à reprendre la Croatie. Il adopta le seul plan qu'il lui fût possible de suivre : après avoir fait fortement occuper Laybach, il rétrograda le long de l'Isonzo et poussa ses premières troupes, par Tarvis, sur Villach.

Le général autrichien Frimont, dépassant Clagenfurt, s'avança sur cette dernière ville. Le général Gratien, qui était chargé de défendre ce point, poussa sur lui une reconnaissance, qui engagea une escarmouche. Frimont se présenta bientôt devant Villach, et il emporta l'un des faubourgs malgré la vive résistance des Français. Il n'obtint pas le même succès sur le colonel Duché, qui s'était retiré derrière la Drave après la perte du faubourg et avait fait rompre le pont; celui-ci s'y défendit avec vigueur, mais il ne tarda pas à être contraint de se rendre à la sommation que l'Autrichien lui fit de lui remettre Villach, ayant reçu, du général Gratien, l'ordre d'évacuer cette ville.

Cet ordre était motivé par l'avis que Gratien avait reçu, que les ennemis commençaient à traverser la Drave à Rossek; il craignit de leur offrir trop de facilités si sa division demeurait dispersée, et se hâta de la concentrer. Mais, sur la nouvelle que l'armée d'Eugène approchait de Tarvis et que l'une de ses

de frénésie qui puissent solliciter une pareille grâce;

« 10° Suivant la doctrine de Jésus, Dieu veille à la conservation de toutes les créatures, et l'homme est l'objet de ses soins particuliers; mais cette doctrine cesserait d'être vraie, si le diable avait le pouvoir de s'emparer ainsi des hommes et de leur faire souffrir tant et de si grands maux à la fois.

« 11° Saint Pierre nous apprend (IIe ép., II, v. 4) que les démons ont été précipités dans l'abîme des enfers, pour y être tenus en réserve jusqu'au jour du jugement ; donc ils ne peuvent nuire aux hommes. »

A ces arguments des philosophes qui nient l'influence sur les hommes des mauvais Esprits que l'Église qualifie de démons, le théologien répond par cette affirmation :

Que les démoniaques étaient possédés du démon.

Voici les moyens qu'il oppose à la thèse présentée par ses adversaires :

« L'opinion que nous venons d'exposer est contraire au sens littéral de l'Évangile, à celui qui se présente le plus naturellement, et elle entraînerait des conséquences inadmissibles. En effet :

« 1° Jésus, en adoptant la conduite qu'on lui suppose, non-seulement se serait prêté aux idées du peuple sur les démoniaques, mais encore aurait positivement, formellement confirmé son erreur; car il ne se borne pas à parler des démoniaques comme des possédés du diable, mais il s'adresse aux Esprits malins qui les tourmentent, il leur ordonne de se taire, de sortir du corps dont ils se sont emparés et de n'y plus revenir. Et comme les apôtres parlent et agissent absolument comme leur maître, il faudrait en conclure, ou qu'il leur avait communiqué l'erreur dont il s'agit, ou qu'il leur avait enjoint d'imiter sa dissimulation; supposition inadmissible et injurieuse pour Jésus, qui attaque ouvertement les vices et les préjugés les plus invétérés du peuple et des pharisiens, et qui est la vérité même. »

Nous ne pouvons que nous joindre à la protestation du théologien cité contre l'œuvre de dissimulation et de charlatanisme attribuée à Jésus. Cette protestation, si elle n'était établie dans un livre imprimé plus de trente ans avant la publication de la *Vie de Jésus*, par M. Renan, semblerait faite exprès pour réfuter ses arguments tendant à démontrer que son héros exploitait la crédulité de ses disciples au moyen d'odieuses manœuvres, dignes d'un charlatan. Cette fois encore, nous dirons qu'il est à regretter pour M. Renan qu'il n'ait connu ni le magnétisme ni le Spiritisme; il eût évité à son livre une faiblesse, ou plutôt une tache, en ce qui touche la question des faits appelés miracles, et il se serait épargné une accusation plus que légère, lorsqu'il prétend que les Galiléens, disciples de Jésus, étaient « *des hallucinés comme les Spirites de nos jours,* » parce qu'ils croyaient à la réalité de faits surpassant leur intelligence, et dont il les rendait témoins.

« 2° Saint Marc rapportant, dans son chapitre V, l'histoire des possédés dont parle saint Matthieu (ch. VIII, v. 28), dit que les démons qui étaient dans le corps du premier possédé, prièrent Jésus de les envoyer dans des pourceaux qui étaient là. « Et ces « démons le suppliaient en lui disant : Envoyez-nous « dans ces pourceaux... Et Jésus le leur permit aussitôt; et ces Esprits impurs, sortant du corps de cet « homme, entrèrent dans les pourceaux. Et tout le « troupeau, qui était bien de deux mille, courut avec « impétuosité se précipiter dans la mer, où ils furent « tous noyés. » Or, les paroles que Jésus adresse aux démons qui tourmentent ce possédé, et la demande de ces démons, indiquent assurément que, dans le sens littéral et naturel de ce passage, le corps de ce démoniaque était réellement occupé par des démons ou des Esprits malins. Comment deux hommes seulement, quelque furieux qu'ils fussent, auraient-ils pu, en se jetant sur un troupeau de deux mille porcs, les précipiter tous à la fois dans le lac de Génésareth, comme le supposent les défenseurs de l'opinion que nous avons exposée plus haut? »

Sans nous préoccuper de la question de savoir quel était le nombre des Esprits qui ont abandonné le démoniaque, nous ferons seulement cette remarque que les Esprits se rendent, dans certaines circonstances, visibles aux animaux aussi bien qu'aux hommes, et que, sans entrer dans le corps des pourceaux, ils les avaient épouvantés à un tel point qu'ils se précipitèrent dans le lac. Ces faits de médiumnité voyante de la part des animaux ont été maintes fois observés sur des chevaux et des chiens, chez lesquels il est plus facile de constater ces phénomènes, parce que leur intelligence est des plus développées dans l'échelle zoologique, et encore, qu'ils sont plus souvent en rapport avec nous.

« 3° Les évangélistes distinguaient clairement et positivement les possédés des malades. « Il leur donna, dit saint Matthieu, puissance sur les Esprits impurs, pour les chasser et pour guérir toutes sortes de langueurs et d'infirmités (X, v. 1). » — « Il guérit, dit saint Marc, plusieurs personnes *affligées* de diverses maladies, et il chassa plusieurs démons, mais il ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qui il était (I, v. 34). » — « Ils étaient venus, dit saint Luc, pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies, parmi eux il y en avait aussi qui étaient possédés d'Esprits impurs, et ils étaient guéris (VI, v. 18). » Il faut donc, comme le prouvent ces citations, que les démoniaques aient été positivement distingués des malades naturels. »

Evidemment, les arguments donnés ici par le théologien sont concluants pour tous les hommes qui admettent la révélation divine par la bouche du Christ, et telle qu'elle est rapportée par les évangélistes. Mais contre les déistes et les athées, ces arguments n'ont aucune valeur puisqu'ils nient, les uns la révélation divine, les autres Dieu lui-même. A ceux-là, une seule réponse doit être faite : Etudiez le Spiritisme, que vous rejetez sans le connaître; expérimentez vous-mêmes et vous en retirerez des enseignements plus convaincants que l'argument qui précède.

« 4° On voit, dans le nouveau Testament, des démoniaques faire des choses qui surpassent les forces humaines. Ainsi, au chapitre XVI des *Actes des Apôtres*, nous lisons qu'à Philippes, une jeune fille qui gagnait beaucoup d'argent à deviner, fut délivrée par saint Paul de l'Esprit de Python qui la possédait. Comment cette fille aurait-elle pu perdre la faculté de deviner, si saint Paul n'avait fait que la guérir d'une maladie? Il n'est pas vraisemblable qu'une maladie puisse apporter avec elle une faculté de ce genre. Le possédé dont parle saint Marc (V, v. 3-4) rompait les liens et les chaînes dont il était attaché, au point qu'il était impossible de le dompter; ce qui prouve que des forces plus qu'humaines agissaient en lui. »

Un mot sur la fille qui fut délivrée de l'Esprit de Python par saint Paul. Nous avons dit déjà, dans un autre temps, le motif qui nous semble être le véritable, qui poussa saint Paul à user de son influence pour priver cette fille de ses facultés médianimiques. Ce n'est pas seulement parce que ses cris importunaient l'apôtre, mais aussi, comme il est expliqué auparavant, parce que ses maîtres *gagnaient beaucoup d'argent* à exploiter cette faculté, qui lui avait été donnée gratuitement par Celui qui dispose de toutes choses.

A. LEFRAISE.

(A continuer.)

Nous trouvons dans un journal religieux publié à Paris sous ce titre : *Le Rosier de Marie* (n° du 2 mai 1857) une appréciation du Spiritisme et des phénomènes obtenus par M. Home. Nous le reproduisons parce qu'il nous permet de montrer encore une fois que nos adversaires savent à la fois plaider le pour et le contre. Dans cet article, on trouve l'application de ce proverbe dont chacun connaît la valeur : *ce*

---

divisions était entrée dans le camp retranché de cette ville, il reporta Duché sur Villach, qu'il reprit et reperdit, accablé qu'il fut sous des forces supérieures.

Villach était un point d'une importance majeure, en ce qu'il couvrait Tarvis ; de la prise de cette ville résultait la retraite de l'armée d'Italie derrière les Alpes et l'abandon des places de Trieste et de Laybach. Eugène fit ses préparatifs pour reprendre Villach. Gratien fut chargé d'attaquer la ville, en même temps que Quesnel tenterait de forcer le pont de Rosseck. Celui-ci rejeta les Autrichiens au-delà de la Drave; mais Gratien, malgré ses efforts, n'obtint sur Villach d'autre avantage que d'enlever ses faubourgs.

Hiller, voyant qu'on lui disputait si énergiquement le passage sur ce point, résolut de traverser la Drave près de Hohlenburg et appela à lui celles de ses troupes qui étaient à Villach. En abandonnant cette place, elles tentèrent de l'incendier, mais il fut facile de se rendre maître du feu.

Le général Hiller arrêta son centre en avant de Clagenfurt et poussa ses deux ailes en avant : celle de droite, sous le feld-maréchal-lieutenant Fenner, se dirigea sur Lientz, pour gagner de là le Tyrol; celle de gauche, commandée par Radivojevitch, s'avança sur Trieste.

Le général Nugent, de l'aile gauche autrichienne, vint à Fiume, que Garnier évacua à son approche. Ce dernier fut joint et battu près de Schapiane.

Dans le but de contrarier les opérations du général Hiller, le vice-roi résolut de chercher à enlever le passage du Leobel, défendu par des troupes du centre autrichien. La prise de ce poste pouvait, sinon forcer les ailes de l'ennemi à se replier sur leur centre, du moins leur faire faire des mouvements rétrogrades, pour le protéger. Le général Pino, qui était à Laybach, reçut l'ordre de pousser sur Neustädl, où était le général Rebrovitch, une forte reconnaissance, qui s'arrêta à Weichselburg; dans cette position, elle eut pu occuper quelque temps l'aile gauche autrichienne, en la forçant de l'y attaquer; mais le général Pino la rappela à contre-temps.

Cependant le général Belotti avait marché sur le Leobel. Son incapacité l'ayant fait battre devant les retranchements de Saint-Leonhard, il se replia sur Sainte-Anne et rétrograda, le lendemain, jusqu'à Krainburg. Il y fut suivi par un détachement d'ennemis, qui lui livra des escarmouches chemin faisant. Quand il fut entré dans la ville, il s'y trouva vivement pressé par les Autrichiens, qui enlevèrent les faubourgs; dans la crainte de se trouver investi dans Krainburg, il l'évacua pendant la nuit et fit rompre le pont derrière lui, pour ne pas être poursuivi.

En apprenant ce revers, Pino s'effraya pour Laybach et appela toutes ses troupes autour de lui. Celles qui formaient la reconnaissance envoyée sur Neustädl, durent obéir comme les autres, malgré l'importance du poste qu'elles gardaient. Rebrovitch le fit occuper aussitôt qu'elles l'eurent quitté.

(A continuer).

qui n'est pas bon pour le malade est bon pour le médecin.

DE LA NÉCROMANCIE MODERNE

ENCORE M. HOME

Notre feuilleton sur *la question du surnaturel, la nécromancie moderne et M. Home*, a fait, nous avons eu l'occasion de l'apprendre, une profonde impression. Nos lecteurs ont été convaincus que les faits rapportés étaient sérieux, graves et dignes de fixer l'attention. Mais nous ne voulons pas qu'on s'y trompe, notre intention était d'éloigner le public de toutes ces pratiques diaboliques et ténébreuses, à nos yeux extrêmement dangereuses.

Au point de vue de la conscience, l'évocation des esprits et des morts est un péché très grave et dont les suites peuvent être très pernicieuses, comme il arrive dans une infinité de cas. Dieu, dans la loi donnée par Moïse en son nom, punissait de mort tous ceux qui évoquaient les morts pour les interroger et apprendre d'eux des secrets ou des choses futures. L'Eglise a sévi pendant des siècles avec la plus extrême rigueur contre tous ceux qui s'abandonnaient à cette espèce de magie et à ses coupables pratiques. Son esprit n'a pas changé; elle pense encore ce qu'elle a enseigné par tous ses docteurs pendant des siècles.

Qu'on le sache bien, les pratiques de magie de M. Home sont diaboliques, superstitieuses, criminelles, et doivent être sévèrement réprouvées. A aucun titre il n'est permis de s'en servir, et nous ne voulons pas qu'on suppose que nous les tolérons. Les rapports avec les esprits malins, alors même qu'ils ne nous font pas de mal dans certains cas, ne peuvent jamais être permis, parce que Dieu ne peut vouloir ces relations avec nos ennemis déclarés.

Voici le but que nous nous sommes proposé dans notre article. Il y a un surnaturel diabolique, donc il y a aussi un surnaturel divin. Si vous admettez l'un, il faut admettre l'autre. Mais autant *il faut aimer* le surnaturel divin, *les communications de Dieu*, de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, des anges et des saints avec *les âmes privilégiées* (1) et appelées à une haute vertu, autant il faut s'empresser de repousser le surnaturel diabolique, le condamner et le fuir. Les signes pour discerner sûrement l'un de l'autre, quoique difficiles à constater, ne sont pas, néanmoins douteux, si on veut suivre la doctrine de l'Eglise à cet égard.

En appelant l'attention de nos lecteurs sur M. Home, nous avons voulu leur montrer la résurrection faite de nos jours de la magie antique. Mais à nos yeux ce qui est surtout digne de considération, c'est le progrès constaté dans ces diaboliques pratiques. Les anciens employaient tous plus ou moins de moyens, mais ils avaient besoin d'un agent naturel pour entrer en communication avec les esprits, les évoquer et leur faire exécuter des ordres, mais M. Home agit ou semble agir par la simple et seule volonté. C'est un vrai progrès dans cet art impur, impie et détestable.

Or, nous tirons de cela deux conséquences : la première que les esprits eux-mêmes ont acquis une plus grande expérience; et la seconde, c'est que les péchés des hommes leur ont donné un empire plus étendu sur la matière et dès-lors sur eux-mêmes. Pour nous, c'est là le signe le plus caractéristique que le règne de l'Antechrist s'approche, car celui-ci tirera toute sa puissance de cet empire souverain qu'il aura sur les esprits qu'il évoquera par sa seule volonté, et qu'il soumettra à ses ordres pour la perversion des âmes.

Après ceci nous allons citer un fait très grave et qui est raconté par un journal peu suspect; on verra par là que la magie est une science qu'il faut éviter, mais qu'il n'est pas possible de classer parmi les choses sans fondement. Pour nous, lecteurs, ayons simplement foi et confiance en Dieu.

Voici ce qu'on lit dans le Courrier de Paris de l'*Estafette* :

« M. Home passait, il y a un mois, la soirée chez Mme la princesse C... — Il évoquait les esprits, et les esprits obéissants accomplissaient des prodiges et jetaient l'assemblée dans un étonnement mêlé de terreur.

« Un jeune homme, M. Armand de T..., de qui je tiens ces détails, se leva en tremblant et s'approcha de M. Home.

« — Ernest R..., mon parent et mon ami, lui dit-il, est gravement malade; l'esprit peut-il me dire s'il est possible de le sauver, ou si, dès à présent, je dois renoncer à tout espoir. »

— C'est une question grave, répondit M. Home, à laquelle je ne puis répondre. Interrogez l'esprit vous-même.

Le jeune homme écrivit sa question sur une feuille de papier qu'il posa sur la table. M. Home se recueillit et s'éloigna : toute l'assemblée était plongée dans une sorte d'épouvante mystérieuse. On vit la feuille de papier s'agiter, courir sur la table, puis s'arrêter.

— L'esprit a répondu, dit M. Home.

On prit la feuille de papier. A l'envers, précisément sous la question écrite, une main invisible avait tracé ces mots :

« Dans deux jours vous serez averti. »

Ici je laisse parler M. Armand de T... lui-même.

« Cette réponse singulière m'émut profondément. Je rentrai chez moi plein d'anxiété. Le second jour se passa sans avertissement. Le soir, je restai près d'Ernest jusqu'à minuit; sa sœur était seule auprès de nous. Je le quittai en lui promettant de revenir le lendemain matin. La nuit, j'eus un songe singulier, et qui m'agita violemment. Nous étions, Ernest et moi, au coin du feu, et nous devisions en regardant pétiller la flamme. Il avait le visage que je lui connaissais avant sa maladie, et il riait. Cependant on frappa à la porte trois coups. Nous nous regardâmes avec inquiétude; les trois coups nous heurtèrent au cœur. Nous ne les entendîmes pas, nous les sentîmes. La porte s'ouvrit d'elle-même : celui qui entra était le même que celui qui était assis auprès du feu; seulement il avait la face morne, l'œil creux, le regard éteint, la couleur terne, effacée et livide. Il était d'ailleurs encore plus défiguré et plus sinistre dans mon rêve que la maladie ne l'avait fait.

« A voir ainsi cet être double, toute cette santé d'un côté et toute cette pâleur de l'autre, on eût dit un vivant en face de son spectre. L'effroi me prit et je m'éveillai. Je me hâtai de me lever et je courus chez mon ami. La sœur d'Ernest vint à moi. Je lui demandai comment allait son frère. — Pas plus mal qu'hier, me répondit-elle. — Je respirai. Elle ajouta : — Mais vous me voyez tout épouvantée d'un rêve horrible que j'ai fait, d'un rêve qui m'a torturée toute la nuit. — Ce songe qui lui causait tant d'effroi et qu'elle avait raconté en s'éveillant à sa mère, c'était précisément le même songe que j'avais fait. Je restai stupéfait à le retrouver sur les lèvres de la jeune fille, tel qu'il m'était apparu la nuit dans sa douteuse horreur.

« Je courus chez M. Home. Je lui demandai en pleurant ce qu'il fallait attendre. Il leva les yeux au ciel et me répondit : « Dieu est grand ! » Je ne pus lui arracher une autre réponse. Quinze jours après, à minuit, Ernest est mort. »

Voilà le récit d'Armand. Je déclare que je ne mets pas en doute sa bonne foi, et que je ne crois cependant pas au pouvoir surnaturel de M. Home. Voilà le mystère : l'explique qui pourra.

Et maintenant, que nos lecteurs sachent bien que nous réprouvons toutes ces pratiques diaboliques. Nous les engageons, non pas à ne pas croire, mais à ne croire et surtout à n'avoir confiance qu'au surnaturel divin, aux communications de Dieu avec les âmes pures, humbles et qui sont appelées à une grande mission. Une personne qui avait lu le *Rosier de Marie* nous a demandé si l'on pouvait consulter les somnambules; voilà notre réponse pour les hommes de l'espèce de M. Home : Non, mille fois non, ni pour ses pareils; non, mille fois non. Nous ne nions pas qu'ils n'obtiennent des résultats remarquables, mais ils ne les obtiennent que par le concours des esprits de l'abîme, les implacables ennemis de nos âmes, et à ce titre, la chose n'est pas permise.

Nous ne pouvons mieux conclure ces observations que par la citation suivante de la conférence du R. P. Félix, qui parle ainsi sur ce sujet si important :

« Dieu se plaît en effet à venger tôt ou tard par des humiliations dignes d'elle ces délires de la science orgueilleuse qui ne croit qu'à elle-même. Un jour vient où ces sceptiques illustres arrivent à donner le spectacle d'une crédulité qui atteste avec éclat l'affaiblissement des esprits. Ces fiers génies, qui faisaient partout la guerre à l'incompréhensible, se trouvent à leur tour, jusque dans les retranchements de leur ignorance, assaillis de tous côtés par l'incompréhensible. Le démon se prend à rire de trouver à son école, dociles à ses révélations, ces hardis incrédules qui niaient si résolument l'existence des esprits, par la très grande et très profonde raison qu'ils n'avaient jamais, dans leur vie, rencontré les esprits. Alors ceux qui se croient trop sages pour recevoir la doctrine des *organes vivants de la vérité* s'en vont demander aux morts la solution des problèmes de la vie. Ceux qui font si bon marché des démonstrations des docteurs et des Pères de l'Église supplient les nécromans de leur démontrer, dans des visions, la vérité chrétienne : ceux enfin qui n'écoutent plus la parole de la vérité et les enseignements de Dieu font ce que nous disions après saint Paul : ils sont attentifs à écouter les esprits d'erreur et les enseignements des démons. *Attendentes spiritibus erroris et doctrinis dæmoniorum.*

« Messieurs, je vous dirai, avec les théologiens et les conciles : *Non licet*, cela n'est pas permis. *Non licet.* »

(1) Nous savons quelles elles sont; du reste, on nous dit plus loin que ce sont les *organes vivants de la vérité*, ce qui, sans périphrase, signifie ceux qui tiennent leur privilège du pouvoir *infaillible*. A. L.

COMMUNICATIONS SPIRITES

LE SPIRITISME PRATIQUE

Médium : Mme C........

Chers amis, soyez sévères pour vous-mêmes, indulgents pour les faiblesses des autres; c'est encore une pratique sublime de la sainte charité que peu de personnes observent; tous vous avez de mauvais penchants à vaincre, des défauts à corriger, des habitudes à modifier pour gravir le sommet de la sainte montagne du progrès; pourquoi donc être si clairvoyants pour le prochain et si aveugles pour vous-mêmes ? Quand donc cesserez-vous d'apercevoir dans l'œil de votre frère le fétu de paille qui le blesse, pour regarder dans le vôtre la poutre qui vous aveugle et vous fait marcher de chute en chute jusqu'à l'oubli de vos imperfections. Croyez-en vos frères les

Esprits : tout homme assez orgueilleux pour se croire supérieur en esprit et en mérite à ses frères incarnés est insensé et coupable, et Dieu le châtiera au jour de sa justice. Le véritable caractère de la charité est la modestie et l'humilité, qui consistent à ne voir que superficiellement les défauts d'autrui pour s'attacher à faire valoir ce qu'il y a de bon et de vertueux en lui; car si le cœur humain est un abîme de corr[illegible]tion, il existe toujours dans quelques-uns [illegible] les plus cachés le germe [illegible] up[illegible] de ses re[illegible] de quelques bons sentiments, étincelle vi[illegible] [illegible]vace de l'essence spirituelle de l'esprit, créée [illegible] du souffle vivifiant du Très-Haut.

[illegible] doctri[illegible]ne consolante et bénie ! Spiritisme ! Heureux ceux qui te connaissent et qui mettent à profit les salutaires enseignements des Esprits du Seigneur! Pour eux, plus d'obstacles à franchir, de difficultés à vaincre. La voie est éclairée et vous permet de voir à son terme les splendides et gracieuses beautés des demeures aériennes où vous devez arriver. Courage donc, mes fidèles ! prenez garde de trébucher aux pierres du chemin; marchez d'un pas ferme à travers les ronces et les épines, et ne craignez pas de meurtrir et d'ensanglanter vos pieds aux aspérités qui couvrent le rocher abrupt des épreuves de la vie terrestre; car pour vous consoler et vous fortifier dans vos fatigues et vos souffrances, sont plantés par vos guides les poteaux indicateurs de votre avancement, sur lesquels sont écrits en lettres de feu : Charité pratique, charité du cœur, charité pour le prochain comme pour soi-même, charité morale, charité physique, et enfin amour et charité pour tous, et amour de Dieu par-dessus tout, qui est la dernière barrière que vous aurez à franchir pour vous reposer de vos fatigues dans son sein où nous espérons vous recevoir, poussés par l'aiguillon stimulant du Spiritisme pratique.

Dufêtre, *évêque de Nevers.*

SUR L'ORIGINE DES ESPRITS ET DES MONDES

Médium : M. J. C. A. R.

(Suite et fin.)

Les Esprits étonnés d'abord se regardèrent;
Et ne voyant plus Dieu, bientôt ils se comptèrent.
« Nous sommes bien nombreux, dit un Esprit jaloux;
« Plus de cent millions... Voyez... qu'en pensez-vous?
« Devons-nous à jamais nous courber sous un maître
« Qui menace si fort avant de nous connaître?
« Souffrirons-nous qu'un seul commande à tant d'Esprits?
« Si vous voulez m'en croire, à ses regards surpris
« Montrons-nous tous ensemble, et déclarons la guerre
« A ce Dieu sans pitié qui lance le tonnerre!
« Allons, que craignez-vous? Il ne faut que vouloir
« Pour que, pareils à lui, nous ayons le pouvoir! »
Il dit... Et des Esprits, la cohorte infidèle
Envers son Dieu s'apprête à devenir rebelle!
« Allons, allons vers lui, dit-on de toutes parts! »
Et bientôt retentit le signal du départ.
Cependant quelques-uns de ces Esprits restèrent,
Et dans la foi de Dieu malgré tout persistèrent.
En voyant les mutins partir pleins de fureur,
Ils prièrent pour eux, disant : malheur, malheur!
Dieu les vit s'élever dans cette immense plaine,
Et vers lui s'approcher allant à perdre haleine;
Il entendit leurs cris, leurs blasphèmes affreux,
Et les laissa venir jusqu'au milieu des cieux.
Alors, armant son bras de sa puissante foudre,
Il allait d'un seul coup tous les réduire en poudre,
Quand soudain il pensa qu'il leur avait promis
De punir autrement les Esprits insoumis.
Dès qu'il les vit tout près de sa demeure sainte,
Il voulut les frapper de stupeur et de crainte.
« Approchez, leur dit-il, je suis tout près de vous.
« Frappez, si vous l'osez, Esprits trois fois jaloux!
« Vous avez méconnu ma divine puissance,
« Par des maux mérités vous paierez l'existence;
« En votre créateur, vous n'avez pas eu foi;
« Vous allez, malheureux, vivre éloign[illegible]
« Pour punir votre orgueil, je v[illegible]
« Où vos peines seront [illegible]
« Enfermé dans [illegible] [illegible]s de moi!
« Votre [illegible] [illegible]is créer des mondes
[illegible] poignantes et fécondes :
[illegible] des corps que la mort détruira,
[illegible] coupable Esprit sans cesse y renaîtra!
« Pour vivre, il vous faudra travailler sans relâche;
« Votre corps, instrument d'un Esprit vil et lâche,
« Endurera des maux qui vous sont inconnus :
« Trop juste châtiment des devoirs méconnus!... »
A ces mots, les éclairs, la foudre, le tonnerre,
Un fracas sans pareil, inconnu sur la terre,
Des flammes et des feux, fourneaux incandescents,
Lancèrent ces esprits en des lieux repoussants...

. . . .

Pendant combien de temps cette foule égarée
Resta-t-elle de Dieu maudite et séparée?
Nul ne le sait encor. Mais ce sont ces Esprits,
Qui, loin du Créateur, vivent encor proscrits.
Les mondes furent faits, puis bientôt se peuplèrent,
Et dans des corps charnels ces Esprits s'incarnèrent.
Que de temps depuis lors! Pauvres anges déchus,
Combien peu parmi vous au ciel sont revenus!

. . . .

Quelques-uns cependant ne furent pas rebelles,
Et nous en avons vu qui restèrent fidèles.
Ce sont ces Esprits-là qu'on nomme purs Esprits,
Et qui du sein de Dieu ne furent pas proscrits.
Le Seigneur aussitôt les appela ses anges,
Ses ministres sacrés, ses sublimes archanges.
Ce sont ces grands Esprits qui règlent les destins,
Le présent, l'avenir des malheureux humains;
Ce sont eux qui toujours intercèdent et prient
Pour les Esprits souffrants qui loin du ciel expient;
Des mondes éternels aux mondes incarnés,
Par l'amour du prochain ils volent entraînés.
Ils soutiennent nos pas dans le sentier aride,
Et nous donnent la foi dont notre cœur est vide;
Sur leurs ailes d'azur, ils portent au Seigneur
Nos suppliques d'amour, d'espoir et de bonheur!

. . . .

Spirites, près de vous ils voltigent sans cesse;
Ils sont à vos côtés, leur souffle vous caresse;
Sympathiques pour vous, leur amour fraternel
Voudrait tous vous conduire au bonheur éternel!

4 avril 1862.

Un de nos correspondants nous a adressé la communication suivante, que nous sommes heureux de reproduire pour l'instruction de ceux qui n'ont pas encore réfléchi sur les conséquences de leur attachement aux choses matérielles. C'est un nouvel exemple d'un Esprit qui se croit encore matériellement attaché à la terre.

Médium : Mme E. B.....

Marie B..... a été évoquée le matin par sa fille à laquelle elle s'est communiquée par la somnambule qu'elle a voulu étrangler, elle fut évoquée de nouveau le soir par notre groupe :

D. Pourquoi avez-vous voulu étrangler la somnambule?

R. Parce qu'elle m'ennuie, elle se mêle de mes affaires.

D. Mais puisque vous êtes morte, vous n'avez plus d'affaires?

R. Mon Dieu, messieurs, je ne suis pas si loin que je ne m'occupe encore des affaires d'ici-bas.

D. Pourquoi demandez-vous toujours des prières; vous n'êtes pas meilleure, elles ne vous touchent donc pas?

R. Je veux des prières pour me faire avancer; mais mes mauvais penchants font qu'elles ne me profitent pas.

D. Quels sont vos mauvais penchants?

R. Je ne veux pas le dire.

D. C'est donc bien vilain?

R. (Avec impatience.) Ma foi, messieurs, il y a bien des gens comme moi, qui, pour une part de Paradis, ne donneraient pas une pièce de cinq francs.

D. Mais qu'êtes-vous donc pour parler de la sorte?

R. Je suis...... *avare*!

D. Tout cela ne nous dit pas le motif pour lequel vous vouliez étrangler la somnambule?

R. Elle est somnambule, et j'ai de l'argent.

D. Vous avez donc peur qu'elle vous le prenne?

R. Oui.

D. Vous ne voulez donc pas dire où il est?

R. Non.

D. Voyez-vous, l'avare que nous avons déjà évoqué?

R. Oui toujours.

D. Êtes-vous ensemble?

R. Non. Il est occupé de son côté et moi du mien. Nous avons assez à faire sans nous occuper les uns des autres.

D. Comme esprit vous ne raisonnez donc pas, vous n'aimez pas vos enfants?

R. Oui, je me suis fait de beaux raisonnements, mais c'est une punition; c'est l'argent de mes pauvres enfants, et je ne puis le leur donner; j'y tiens malgré moi, c'est un besoin, c'est une *rage*!

D. Allons, revenez à de meilleurs sentiments, pensez à Dieu, à vos enfants.

R. Je veux le leur donner, puisque je n'en jouis plus (ici le médium hésite, puis avec un mouvement fébrile il écrit vite et en grosses lettres): *mais si, j'en jouis*!

D. Vous voyez bien que vous ne les aimez pas?

R. Ils valent mieux que moi: ils m'ont fait dire des messes, ont prié de cœur, et pourtant ils savent que je les ai volés; je me suis repentie bien souvent déjà, mais je retombe toujours; peut-être que les bons esprits peuvent beaucoup pour notre amélioration, mais je suis dans un milieu si mauvais! Je cachais pièce à pièce une petite fortune. L'argent enfoui ne rapporte rien. J'ai fait plus, je l'ai emporté dans ma tombe; il est caché comme mon corps..... Il est juste que je le rende! mais, si j'en ai besoin?

D. Pourquoi faire? pour vivre? De quoi vivez-vous?

R. De privations!

D. Cela n'est pas nourrissant?

R. Aussi je ne suis pas grasse, et les gens de mon espèce le sont rarement.

D. Voulez-vous que nous priions Dieu? priez avec nous.

R. Oui, monsieur. (Après une prière faite en commun.) Je m'en vais; merci, messieurs et dames, je reviendrai un peu plus tard.

Marie B.....

Pour tous les articles non signés :

A. Lefraise.

Le Directeur-Gérant : A. Lefraise.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. Chaynes, cours d'Aquitaine, 57.